

Moniteur de ski ou de planche à neige

La Ville de Saint-Raymond désire procéder à l'engagement de **moniteurs de ski ou de planche à neige de niveau 1 pour la saison 2017-2018**. Ces postes sont temporaires et la période de travail sera en fonction l'ouverture de la station de ski.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Posséder de l'expérience dans la pratique du ski ou de la planche à neige
- Avoir 15 ans au début de la formation du niveau 1;

Le niveau 1 de l'alliance des moniteurs de ski du Canada sera requis si la candidature du postulant est retenue. Le Service des loisirs de la Ville de Saint-Raymond défraiera 50% des coûts reliés à cette formation.

QUALITÉS REQUISES

- Entregent, initiative, patience, esprit d'équipe et sens des responsabilités

DISPONIBILITÉ

- Semaine et/ou fin de semaine.

SALAIRE

Cours privés : 12,14 \$ / h
Cours de groupe : 19,30 \$ / h

Vous devez faire parvenir votre **curriculum vitae par la poste avant le 3 novembre 2017** en indiquant le titre de l'emploi sur lequel vous désirez postuler sur l'enveloppe que vous expédiez à l'adresse suivante :

Madame Josée Pérusse
Coordonnatrice Ski Saint-Raymond
Ville de Saint-Raymond
375, rue Saint-Joseph
Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Télécopieur : 418 337-2203
Courriel : info@villesaintraymond.com